

# JEUNES EN ERRANCE

Décembre2007

bulletin

n°2-2007

## SOMMAIRE

La nouvelle convention CEMEA-DGAS	p. 2
Le site internet « Jeunes en errance »	p. 2
Les rencontres nationales Errance 2007	p. 2
A propos des équipes mobiles de psychiatrie	p. 2
Presse, livres, à paraître	p. 2
Les mineurs en fugue, suite	p. 3
L'argent de la prévention de la délinquance, suite	p. 3
Appel à projets « Enfants et adolescents en situation d'échecs répétés »	p. 4

***Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMEA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Direction Générale de l'Action Sociale).***

***Il est adressé aux structures au travail avec des jeunes en errance.***

**Contact :** [francois.chobeaux@cemea.asso.fr](mailto:francois.chobeaux@cemea.asso.fr)

**Site internet :** HYPERLINK "http://www.cemea.Asso.fr/spip.php?rubrique375"

[www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375](http://www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375) HYPERLINK

"<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375>" Site internet :

CEMEA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18

## **LA NOUVELLE CONVENTION CEMEA-DGAS**

---

Elle a été validée officiellement le vendredi 30 novembre en matinée... Ouf !

Se reporter au bulletin précédent pour son contenu précis, avec évidemment un resserrement sur deux ans des engagements pris car, sans signature, les feux n'ont pas été poussés à fond en 2007.

## **LE SITE INTERNET « JEUNES EN ERRANCE »**

---

Désolé, mille fois désolé, mais la finesse labyrinthique de son chemin d'accès a encore changé pour plus de simplicité (?). Il faut maintenant taper : <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375>

Une fois sur ces pages on y découvre comme toujours une bibliographie assez complète, les coordonnées de toutes les structures correspondantes du réseau, tous les compte-rendus des rencontres nationales depuis 1999, des liens utiles...

## **LES RENCONTRES NATIONALES ERRANCE 2007**

---

Elles viennent d'avoir lieu à Angers les 21-23 novembre 2007, en pleine ambiance de grève nationale SNCF. Ceux qui pensaient venir en train n'ont pas pu, ou ont erré sur les lignes ; ceux qui ont assumé de produire de l'oxyde de carbone d'origine automobile étaient là.

Nous étions 45 sur 50 prévus, et avons tenu le programme prévu centré sur « la psy ». Le compte-rendu écrit existera début 2008.

## **A PROPOS DES EQUIPES MOBILES DE PSYCHIATRIE**

---

Une proposition, invitation pour les structures du réseau en lien avec des équipes mobiles de psychiatrie : la possibilité de participer à un séminaire de recherche et d'échange national, gratuit, sur invitation, organisé à Rouen les 7-8 février par quelques équipes mobiles « précurseurs » et les CEMEA. Les intéressés doivent se faire connaître auprès de François Chobeaux.

## **PRESSE, LIVRES, A PARAÎTRE...**

---

### **Du côté des éditeurs**

*Errance et solitude chez les jeunes*, ouvrage collectif sous la direction de Sébastien Dupont et Jocelyn

Lachance est paru comme prévu chez Téraèdre en septembre.

C'est un produit strasbourgeois qui croise et unit les approches en psychologie et en sociologie.

En *souffrance. Adolescence et entrée dans la vie*, par David Le Breton, vient de paraître chez Métailié.

C'est une réorganisation de tout son travail en anthropologie contemporaine au filtre de l'adolescence et des conduites à risques. Il y est évidemment question de l'errance.

### **Dans la presse et l'actualité**

« Les sans abris », par Claude Roméo (Directeur de l'Enfance et de la Famille au CG 93), contribution à la conférence de consensus organisée par la FNARS les 29 et 30 novembre. 11 pages à trouver bientôt sur internet. Version papier disponible aux CEMEA.

« Une réponse sociale aux jeunes gays dans l'errance ». *ASH* n°2528 du 26-19-07, pp. 29-30

« Etre femme, toxicomane et dans l'errance ». Dossier dans *Lien Social* n. 857 du 18-10-07, pp. 8-17.

## ***LES MINEURS EN FUGUE, SUITE***

---

Le bulletin précédent présentait le travail fait par la Fondation pour l'Enfance et évoquait un colloque national à venir.

Ce colloque aura lieu à Paris le vendredi 28 mars 2008. Il présentera le point sur la question et des « propositions » pour que cela bouge.

Thèmes prévus : définition juridique de la fugue. Chiffres, outils statistiques disponibles. Enjeux psychologiques. Evolution du phénomène depuis les années 80. Gestion par police et gendarmerie. Gestion par l'ASE. Rôles du Juge des mineurs, des associations auprès des parents, de la prévention spécialisée. Expérience Québécoise.

Les propositions finales mettront l'accent, entre autre, sur le besoin d'ouverture de structures d'accueil de crise en accès libre et direct comme le permet la loi de protection de l'enfance.

Ce colloque sera payant, mais pas cher.

Renseignements et inscriptions : [www.fondation-enfance.org](http://www.fondation-enfance.org)

## ***L'ARGENT DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE, SUITE***

---

Suite de l'info donnée dans le précédent bulletin : l'argent du Fonds interministériel de prévention de la délinquance sert à des actions de prévention.

Plusieurs actions sont identifiables dans le réseau : le projet fêtes nocturnes-centre ville de La

Rochelle (contact : Danielle Cherifi, mairie de La Rochelle), les actions et projets en Gironde (action de rue centre ville Bordeaux, développements Libourne et Bassin d'Arcachon, et un projet d'hébergement-logement pour errants-toxicos à Bordeaux porté par le centre de soins aux toxicomanes (contact : Yves Lanthauve, équipe de rue CEID), et un projet à Amiens pour une équipe de rue à partir du centre de soins aux toxicomanes (contact : Christian Leprêtre, association Le Mail).

## **APPEL A PROJETS « ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION D'ECHECS REPETES »**

---

La Fondation pour l'Enfance lance son appel à projets 2008 doté de 60 000 euros d'aide financière, destiné aux associations ayant un projet ou une action permettant d'offrir aux enfants et aux adolescents en situation d'échecs répétés l'opportunité de s'étonner et de se dépasser.

L'ouverture « d'accueils de crise » pour ados en rupture et en fugue fait partie des actions pouvant être aidées.

La présentation complète de l'appel est sur [www.fondation-enfance.fr](http://www.fondation-enfance.fr)

La date limite de dépôt est au 29 février 2008.